

La féminisation en français dans la langue et dans le discours

Lingua francese per le relazioni internazionali e le pubbliche amministrazioni –
corso avanzato (RISE-SA), a.a. 2025-2026

Prof.ssa Alida Maria Silletti

SOURCES : P. Charaudeau (2018), « L'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français », <https://shs.cairn.info/revue-le-debat-2018-2-page-13?lang=fr> ; P. Charaudeau (2021), *La langue n'est pas sexiste. D'une intelligence du discours de féminisation*, Lormont, Le Borde de l'eau ; A. Goosse, M. Wilmet (1993), « À propos de la féminisation », <https://www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/goossewilmet110993.pdf> ; <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/guide-pour-une-communication-publique-sans-stereotype-de-sexe> ; B. Cerquiglini (1999), *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/994001174.pdf> ; R. Haddad (2019) (Ed.), *Manuel d'écriture inclusive. Faites progresser l'égalité femmes/hommes par votre manière d'écrire*. Mots-clés, https://web.lmd.jussieu.fr/~crisi/egalite_diversite/Manuel-decriture.pdf ; E. Viennot (2020) : « Féminiser la langue française ou la démasculiniser ? De l'intérêt de l'histoire dans les luttes présentes », paru dans *Horizons du masculin. Pour un imaginaire du genre*, Paris, Garnier, pp. 71-88, <https://www.elianeviennot.fr/Articles/Viennot-Anachronisme.pdf>

Rappel sur la féminisation grammaticale en français

- Le français fait partie des langues romanes, issues du latin
- Dans toutes les langues romanes, là où possible, les noms, les adjectifs et les déterminants qui s'y réfèrent s'accordent
 - ✓ en nombre (singulier vs pluriel)
Ex. *le jour* *les jours*
 la salle *les salles*
 - ✓ en genre (masculin vs féminin), mais seulement pour les noms qui ont un genre ou une variation en genre selon le sexe de l'être désigné (Goosse 1993) et qui se réfèrent au sexe des êtres animés – êtres humains + quelques animaux (s'ils revêtent un intérêt affectif...)

****Le genre grammatical attribué aux êtres inanimés est arbitraire et peut varier d'une langue à une autre, tandis que le lexique désignant les êtres animés est motivé (Viennot 2020)*

Les règles de l'accord en français

- Ajout d'un -e après une voyelle prononcée et après certaines consonnes :

le président
les présidents

la présidente
les présidentes

l'étudiant
les étudiants

l'étudiante
les étudiantes

un associé
des associés

une associée
des associées

un apprenti
des apprentis

une apprentie
des apprenties

Les règles de l'accord en français

- Alternance graphique et phonétique des suffixes *-ien/ -ienne, -ier/ -ière, -eur/ -euse, -teur/ -trice*

un technicien
des techniciens

une technicienne
des techniciennes

le locuteur
les locuteurs

la locutrice
les locutrices

un penseur
des penseurs

une penseuse
des penseuses

un infirmier
des infirmiers

une infirmière
des infirmières

le sportif
les sportifs

la sportive
les sportives

le professionnel
les professionnels

la professionnelle
les professionnelles

le chat
les chats

la chatte
les chattes

...mais...

Les règles de l'accord en français

- Ex. *un fonctionnaire* *une fonctionnaire*
des fonctionnaires *des fonctionnaires*

un spécialiste *une spécialiste*
des spécialistes *des spécialistes*

...mais...

l'élève *l'élève*
les élèves *les élèves*

l'artiste *l'artiste*
les artistes *les artistes*

Les règles de l'accord en genre en français

...et...

un professeur

..... ?

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/professeur/64155>

un expert

..... ?

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/expert/32245#32167>

un médecin

..... ?

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/m%C3%A9decin/50079>

...et...

un partenaire

une partenaire ?

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/partenaire/58352>

un maître

une maîtresse ?

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ma%C3%AEtre/48732>

un courtisan

une courtisane ?

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/courtisan/19972>

Les règles de l'accord en genre en français

- En fait, le système sur lequel repose le français suppose l'utilisation de noms féminins pour parler des êtres humains ou des animaux identifiés comme des femelles, et des noms masculins pour parler des êtres humains ou des animaux identifiés comme mâles (Viennot 2020)
- Cela permet ainsi de créer de nouveaux mots, comme *blogueur/ blogueuse* – on devrait alors dire spontanément *médecin/médecine, professeur/professeuse*, mais tel n'est pas le cas...
- C'est au XVIIe siècle que des grammairiens décident de faire disparaître les féminins de ces couples de mots (Viennot 2020) et cette convention s'est poursuivie le long des siècles, faisant désormais percevoir ces mots comme incorrects ou inexistantes
- Cela se produit également pour les mots se terminant par -e, lettre qui marque la fin de noms des deux genres en français mais là où l'ancienne langue, pour les noms désignant des êtres animés, évitait la confusion *via* des désinences propres : *poète/poétesse, juge/jugesse*, faisant disparaître leur féminin, ou les faisant passer pour désuets (Viennot 2020) au profit de la seule forme du masculin qui finit par s'imposer
- Quelques explications (Viennot 2020) :
 - « le genre masculin, étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble » (Vaugelas, grammairien, 1647) ;
 - « le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle » (Beauzée, grammairien, 1674) ;
 - « [q]uoiqu'il y ait un grand nombre de femmes qui professent, qui gravent, qui composent, qui traduisent, etc. on ne dit pas *professeuse, graveuse, compositrice, traductrice*, etc. mais bien *professeur, graveur, compositeur, traducteur*, etc., par la raison que ces mots n'ont été inventés que pour les hommes qui exercent ces professions (Bescherelle, grammairien, 1834)

Les règles de l'accord en genre en français

- Aucune raison relevant de la linguistique ou du fonctionnement de la langue ne peut expliquer ces affirmations car c'est au niveau de l'usage qu'un individu fait de la langue dans le discours (Charaudeau 2018) que des stéréotypes peuvent apparaître
- Ce sont des arguments issus de la sphère sociale et politique qui ont été mobilisés pour défendre les « nouveaux usages » de la langue (Viennot 2020)
- « C'est bien de pouvoir qu'il est ici question, et non de logiques de communication ; de relations entre les sexes, et non de relations entre les mots ; de désignation des places entre dominants et dominées » (Viennot 2020 : 9)
- La langue n'est pas « sexiste » (Charaudeau 2021) mais c'est son usage qui peut le devenir

La féminisation dans le discours

- Le féminin peut être **ressenti** comme dépréciatif, voire péjoratif, pour des raisons qui vont au-delà de la grammaire – une **hiérarchie des fonctions sociales** occupées par les hommes et les femmes
- En fait, de nombreux substantifs féminins désignant des métiers, titres, grades et fonctions existent déjà, les autres sont latents et leur emploi n'est différé que par **les conditions sociales** (Cerquiglini 1999 : 8)
- Distinction entre la langue comme système de signes, la langue comme norme d'usage et la langue comme discours (Charaudeau 2018)

La féminisation dans le discours

- La « langue-système » (Charaudeau 2021) :
 - ✓ elle repose sur une organisation phonétique, syntaxique, sémantique, et une nomenclature, qui permet de classer et de créer des hiérarchies ;
 - ✓ elle est déconnectée de la réalité sociale ;
 - ✓ c'est une abstraction constituée par des catégories grammaticales et sémantiques, donc formelles ;
 - ✓ c'est le lieu de potentialités linguistiques
- La « langue-norme » (Charaudeau 2021) : elle comporte
 - ✓ des prescriptions imposées selon un idéal d'usage – changeantes –, qui deviennent normes grammaticales intégrées à la langue-norme ;
 - ✓ des descriptions de l'usage, le résultat de pratiques langagières qui deviennent norme d'usage à retenir ;
 - ✓ ce n'est pas une abstraction car elle relève de « ce qui se dit » et elle est donc porteuse de valeurs positives ou négatives, donc de connivence ou de stéréotypes, voire de stigmatisation
- La « langue-discours » (Charaudeau 2021) :
 - ✓ le lieu de rencontre entre un « je » et un « tu », à partir d'univers de pensée qui touchent aux rapports humains et aux imaginaires sociaux ;
 - ✓ elle réalise des actes de langage en situation ;
 - ✓ ce n'est pas la langue, globalement et par définition, en tant que système langagier composé de mots qui est sexiste mais l'usage social qu'on en fait dans le discours, à savoir la façon de parler et de penser
 - ✓ les partenaires de la communication en sont responsables